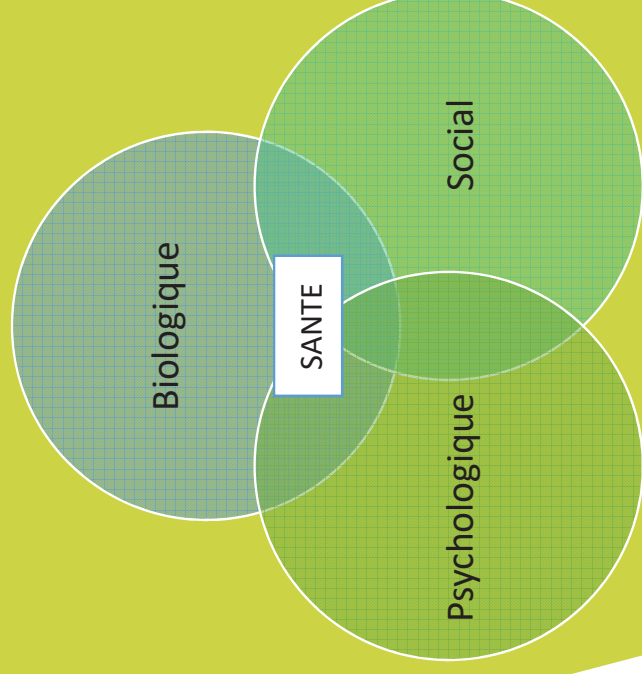


La santé : l'affaire de tous !

Rencontres du CAUE de l'Allier
17 mars 2022

Retour sur la notion de santé

La santé, ce n'est pas l'absence de maladie ou le « silence des organes », mais un « état complet de bien-être physique, mental et social » OMS, 1946



« pour parvenir à un état de complet bien-être physique, social et mental, l'individu ou le groupe doit pouvoir **identifier et réaliser ses ambitions**, satisfaire ses **besoins** et **évoluer avec son milieu ou s'y adapter**. La santé est donc perçue comme une **ressource de la vie** et non comme le but de la vie »

Charte d'Ottawa, 1986

Bien-être

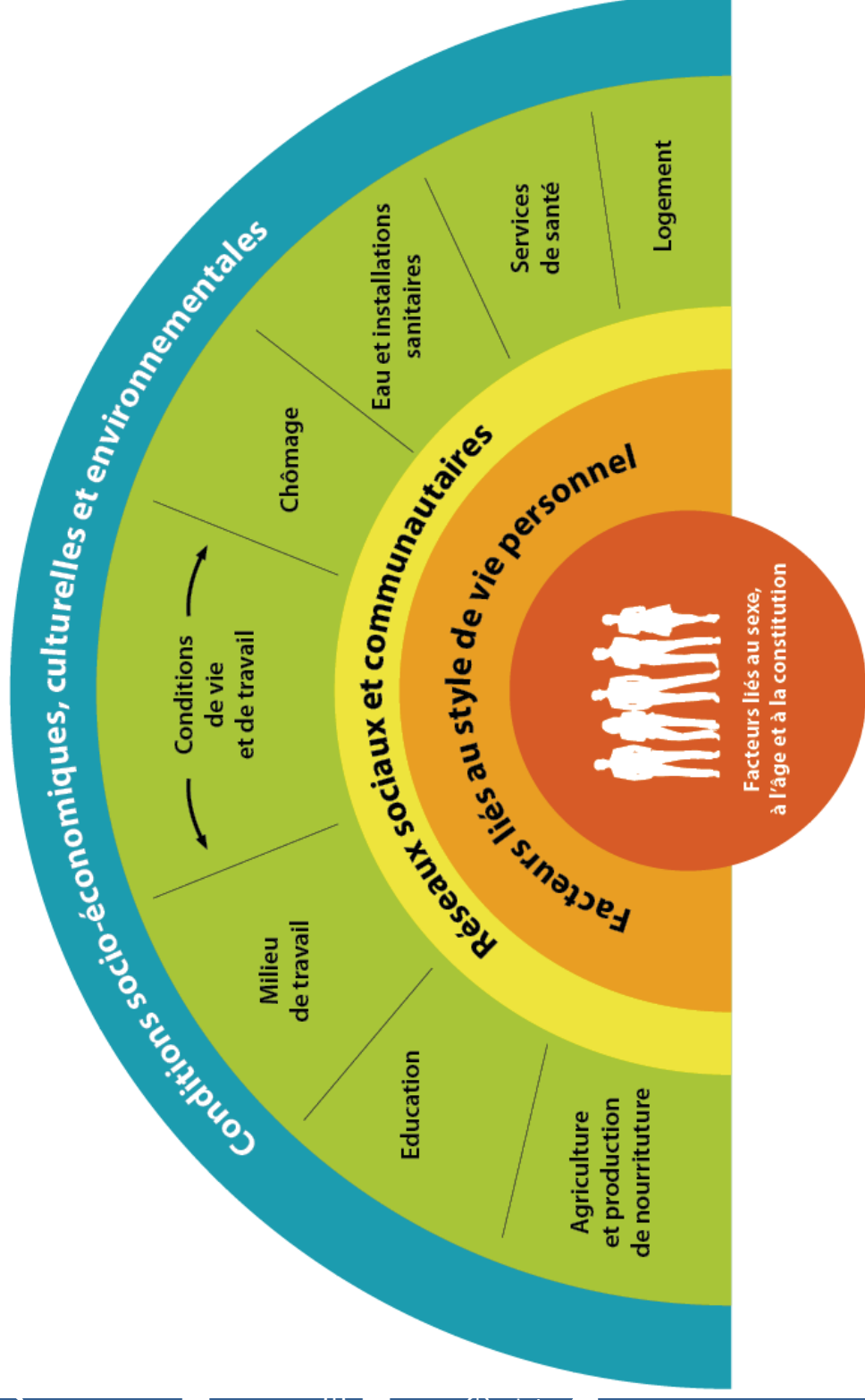
Qualité de vie

Aujourd'hui, on associe encore l'état de santé :

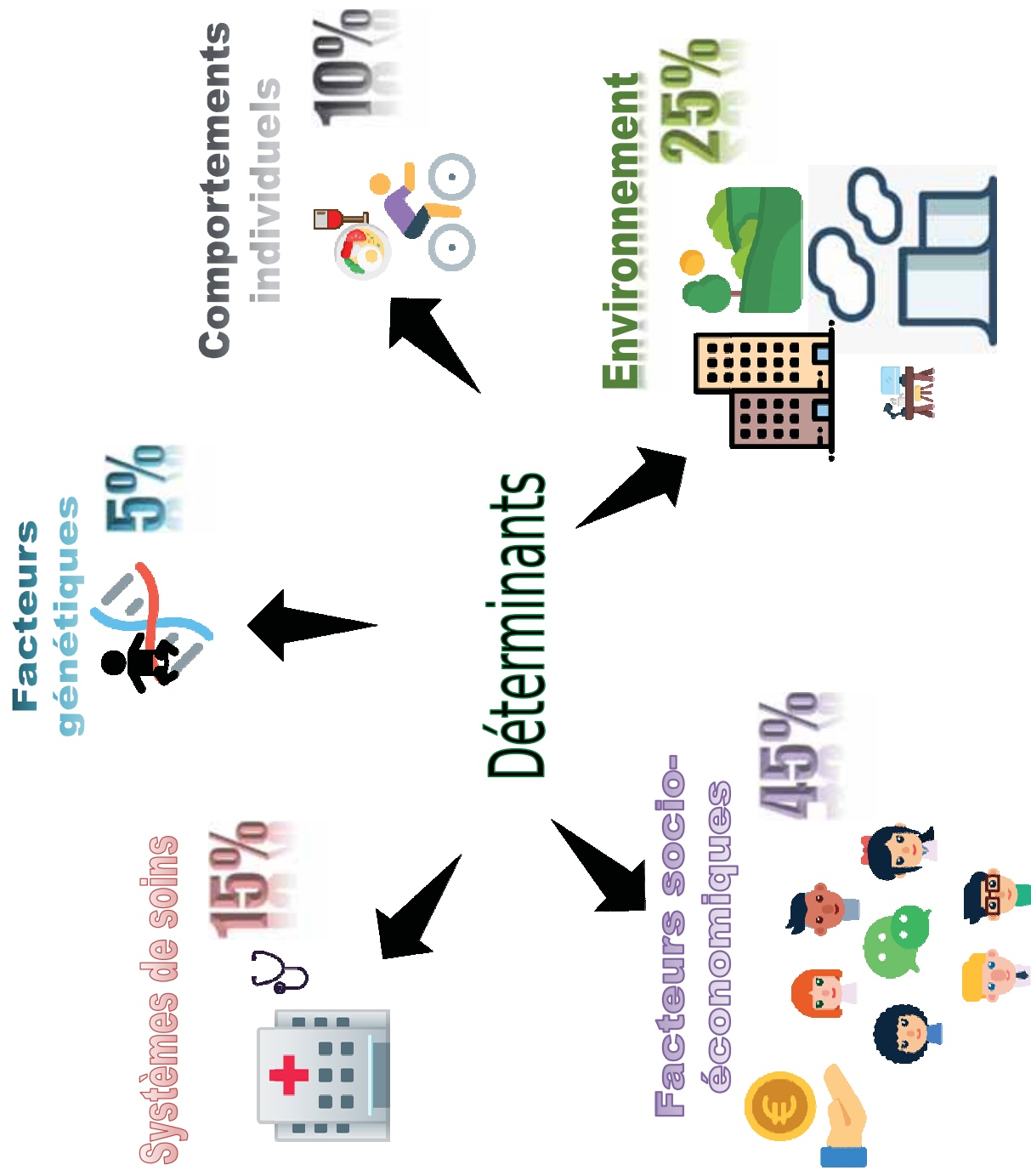
- Au médical et à soins
- Aux comportements (alimentation, tabac)

Alors qu'elle est le résultat de multiples déterminants

Les déterminants de la santé

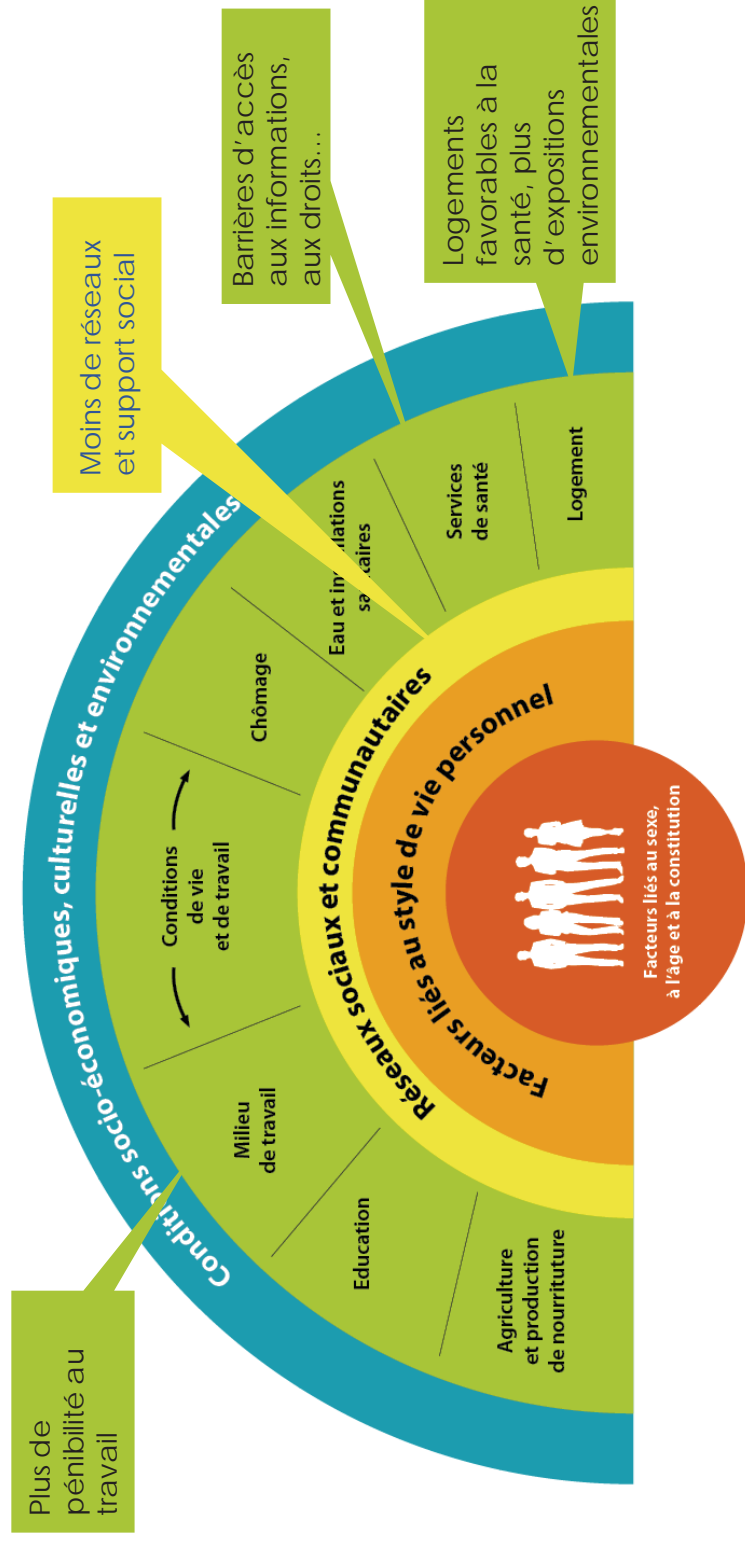


L'état de santé est en fait en grande majorité attribuable aux conditions de vie et aux environnements physiques et sociaux



CES DETERMINANTS SONT REPARTIS INEGALEMENT SELON LES POPULATIONS !

Exemples :



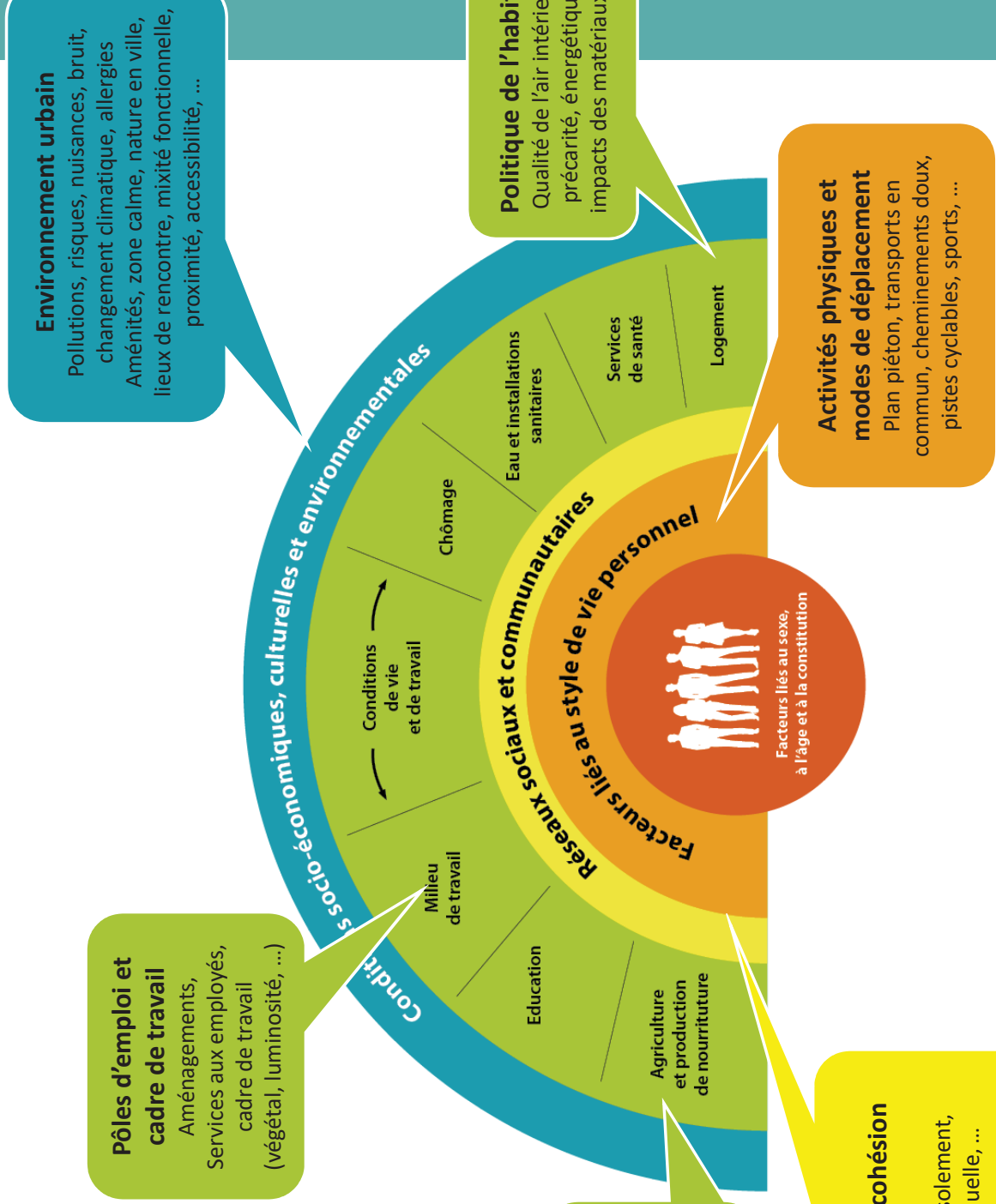
Les INEGALITES SOCIALES DE SANTE sont des différences systématiques, injustes et évitables d'état de santé entre les groupes sociaux. Elles se cumulent à d'autres inégalités de santé, notamment territoriales

Haut conseil de la santé publique, 2009

En planifiant et mettant en œuvre des politiques et projets dans ces différents secteurs, on agit donc sur la santé !

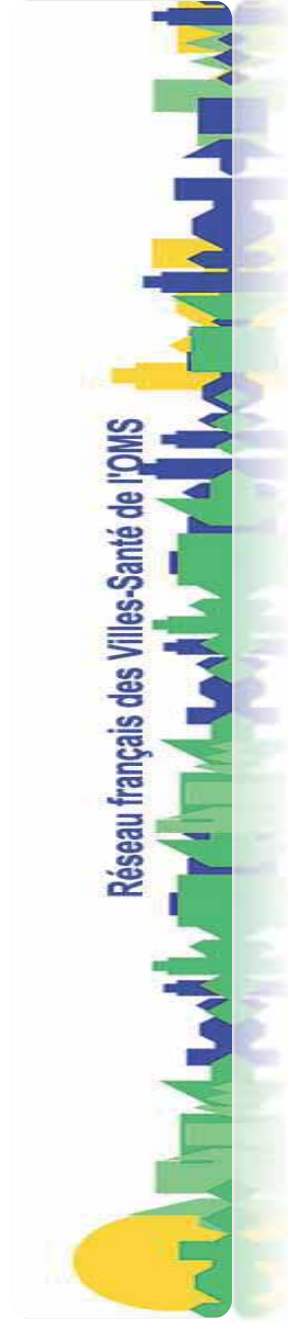
- ▶ **Les collectivités locales,** au regard du large éventail de compétences dont elles disposent, **ont le pouvoir d'agir sur de nombreux déterminants de santé :** le logement, l'urbanisme, l'environnement, la qualité de l'air, de l'eau, le transport et la mobilité active, l'alimentation scolaire, etc.

La santé : une compétence de l'état... mais une responsabilité de chaque collectivité !



D'après Whitehead et Dahlgren in « Les liens entre ville et santé » (Bruyez, 2014)

Des ressources
pour vous
inspirer...



.. Et être accompagné !

**ARGUMENTAIRE
POUR AIDER LES ÉLUS LOCAUX
À METTRE EN PLACE DES
DYNAMIQUES TERRITORIALES
>>> DE SANTÉ**

- Le public : une responsabilité des élus locaux
- Les intervenants : acteurs de la santé des territoires
- Les enjeux : une responsabilité des élus locaux
- Les enjeux : une responsabilité des élus locaux
- Les enjeux : une responsabilité des élus locaux

Document réalisé par le Service Régional d'Appui à la Santé Publique - Région Centre - Région Île-de-France
Financé par le Ministère de la Santé et des Solidarités et le Département de l'Essonne

**GUIDE
A DESTINATION DES
MAÎTRES D'OUVRAGE
D'UN DIAGNOSTIC
LOCAL DE SANTÉ**

INRS

**Guide d'implantation de
l'approche de la
Santé dans Toutes
les Politiques
au palier local**

RÉFIPS

L'ÉVALUATION D'IMPACTS SUR LA SANTÉ
Une aide à la décision pour des politiques favorables à la santé, durables et équitables

Ce document a pour ambition de favoriser le développement de la pratique de l'évaluation d'impacts sur la santé (EIS). Il ne s'agit pas d'un guide méthodologique. C'est un outil de plaidoyer pour bien faire comprendre ce qu'est une EIS et en démontrer l'intérêt. Il vise à informer les personnes intéressées par l'EIS de tout secteur à quelque niveau territorial que ce soit. Il s'adresse donc à un public large, intégrant entre autres les élus, les responsables techniques, des différents secteurs et les représentants des groupes de population.





E-mail : lucie.anzivino@ors-auvergne-rhone-alpes.org

Tel. 04 72 07 46 20

www.ors-auvergne-rhone-alpes.org



Délégation Territoriale de l'Allier

Immeuble Sésame 1-3 rue Berthelot
03000 MOULINS

E-mail : contact03@ireps-ara.org

Tél : 04 70 34 61 82

www.ireps-ara.org